



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration - Soixante-cinquième session

Rome, 2-3 décembre 1998

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET DU FIDA POUR 1999

ADDITIF

Le présent additif vient compléter le Programme de travail et budget du FIDA pour 1999 (document EB 98/65/R.5) et présente, sous forme de tableau, le résumé des éléments fondamentaux des cinq stratégies régionales qui sous-tendent le Programme de travail et budget pour 1999 (document EB 98/64/R.5: Aperçu du Programme de travail et budget du FIDA pour 1999). Elles sont le résultat d'un processus de plus en plus rigoureux d'articulation de stratégies par pays conforme à l'évolution de la stratégie institutionnelle.

APERÇU DES STRATÉGIES RÉGIONALES POUR 1999

	AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE	AFRIQUE DE L'EST ET AFRIQUE AUSTRALE	ASIE ET PACIFIQUE	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	PROCHE-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, ET EUROPE DE L'EST ET DU CENTRE
TENDANCES SOCIO-ÉCONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des politiques d'incitations macro-économiques et sectorielles. • L'ajustement en 1994 du taux de change du franc CFA a stimulé l'économie et l'agriculture. • Nouvelles perspectives ouvertes par l'ajustement structurel, la libéralisation des marchés et la décentralisation du pouvoir décisionnel. • Reprise notable de la croissance du revenu par habitant, de la production agricole et de la lutte contre la pauvreté rurale. • Les retombées positives n'ont pas toujours été réparties équitablement, et les ruraux pauvres ont encore besoin d'investissements bien ciblés. • Certains pays sont encore en proie de la crise économique, sociale et politique, et ont besoin d'interventions spéciales. • Les arriérés continuent à poser problème, mais l'initiative internationale pour la réduction de la dette apportera un certain soulagement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Calme relatif, mis à part quelques incidents de frontière dans la Corne de l'Afrique. • L'ajustement structurel a cédé la place à l'ajustement permanent et à la libéralisation. • La distorsion des prix et des taux de changes a disparu ou s'est fortement atténuée et les petits exploitants vendent à des prix équitables, épargnent ou investissent. • Les pauvres ne sont pas reliés au marché, les services publics n'existent quasiment plus et le secteur privé est rarement disposé à investir. • Les pauvres n'ont pas les moyens de saisir les possibilités offertes par la libéralisation de l'économie. • Le patrimoine de ressources naturelles détermine l'approche stratégique du FIDA. 	<ul style="list-style-type: none"> • La crise financière a contribué à accentuer la pauvreté rurale du fait de la perte d'emplois dans les zones urbaines et de la hausse des prix des intrants agricoles, des produits alimentaires et d'autres produits indispensables. • Troubles sociaux. • Les pays d'Asie du Sud où se concentre la pauvreté, bien que n'ayant pas été touchés par la crise financière, ont enregistré eux aussi un ralentissement de la croissance économique. • Les petits exploitants et les paysans sans terre représentent la grande majorité des ruraux pauvres. • L'impact d'<i>El Niño</i>. • Les populations indigènes et les minorités ethniques sont pauvres, peu alphabétisées, en mauvaise santé et exposées aux risques environnementaux. • Les femmes et les ménages dirigés par une femme sont défavorisés en ce qui concerne l'accès aux ressources et aux revenus. 	<ul style="list-style-type: none"> • La pauvreté est généralisée, quel que soit le revenu par habitant du pays. • La croissance n'a fait baisser ni le niveau global de pauvreté ni le nombre des pauvres. • La pauvreté rurale est hétérogène et comprend les petits producteurs familiaux (catégorie la plus nombreuse), les paysans sans terre, les communautés ethniques indigènes (qui ont besoin d'instruments qui tiennent compte de leurs besoins culturels particuliers), les artisans pêcheurs et les ménages dirigés par une femme. • Le problème principal n'est plus celui de la production vivrière mais de la diversification de la production agricole, de la viabilité écologique et de l'accès à des sources sûres de revenus. • Les groupes ruraux pauvres ne comportent qu'un faible pourcentage de petits agriculteurs viables, mais on ne peut pas aider la majorité des pauvres par des projets de développement axés sur la production agricole. • Le faible niveau d'instruction et de qualifications techniques fait obstacle à l'insertion des jeunes ruraux dans les marchés du travail urbains. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au Proche-Orient et en Afrique du Nord: fléchissement du taux de croissance économique par habitant; troubles et désordres intérieurs dans certains pays. • Dans les pays d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique: le PNB par habitant continue de fléchir; les ruraux pauvres souffrent du désengagement de l'État, qui a cessé d'investir dans le secteur productif et de fournir les services sociaux essentiels; le rythme de la privatisation et l'aptitude des populations rurales à s'insérer dans le marché sont des plus variables.



	AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE	AFRIQUE DE L'EST ET AFRIQUE AUSTRALE	ASIE ET PACIFIQUE	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	PROCHE-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, ET EUROPE DE L'EST ET DU CENTRE
POSSIBILITÉS D'ACTION DU FIDA	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les services financiers ruraux, en développant les systèmes y relatifs. • Renforcer les capacités pour appuyer le processus décisionnel décentralisé et le développement rural participatif. • Renforcer la gestion des ressources naturelles, en mettant l'accent sur les initiatives de lutte contre la désertification. • Assurer la participation des groupes cibles à la définition des objectifs et des priorités des projets. • Utiliser les connaissances locales. • Favoriser l'orientation stratégique des investissements en collaborant avec les gouvernements, la société civile et les donateurs. • Faire en sorte que les interventions des projets respectent les stratégies de développement économique et sectoriel des pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre les possibilités créées par la libéralisation à la portée des ruraux pauvres en fournissant l'organisation participative des communautés et la mobilisation du capital et des technologies pour permettre aux petits exploitants de faire face à la concurrence internationale. • Favoriser l'intégration des paysans à l'économie de marché au moyen d'associations entre les petits exploitants et les agents du secteur privé. • Associer le soutien aux cultures vivrières à une aide aux cultures commerciales. • Mettre l'accent sur le développement dans le cadre d'organisations gérées par les petits exploitants et responsables devant eux, de façon à assurer des relations équitables avec les agents du secteur structuré. • Dans les zones marginales, diversifier l'utilisation des ressources, renforcer la gestion des ressources naturelles et utiliser au mieux les ressources locales pour améliorer la sécurité alimentaire et réduire la vulnérabilité à la sécheresse (interventions liées à la Convention sur la lutte contre la désertification). • Dans les zones offrant un meilleur potentiel, aider les paysans à conquérir une position concurrentielle dans les sous-secteurs agricoles déréglementés s'orientant rapidement sur le commerce en intensifiant la production des cultures de rapport et en renforçant les institutions paysannes de services commerciaux et financiers, et les relier aux institutions officielles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Remédier aux effets de la crise financière sur les ruraux pauvres. • Remédier aux séquelles d'<i>El Niño</i> en centrant les interventions sur l'agriculture pluviale et les cultures spéciales pratiquées par les pauvres sur les terres marginales, en particulier par l'aménagement des bassins versants. • Mettre fin à la marginalisation des minorités ethniques et des populations tribales vulnérables en créant des sources de revenus et en mettant en place des infrastructures rurales. • Mettre fin à la marginalisation des femmes en renforçant leur accès aux moyens et aux techniques de production, et en leur garantissant de disposer davantage de leurs propres revenus. • Intensifier les approches participatives et la stratégie de potentialisation des communautés locales pour leur permettre de mieux contrôler et gérer les ressources qui leur appartiennent de tout temps. • Relier les communautés locales aux marchés. • Favoriser le transfert de ressources productives (par exemple terres), le développement des petites entreprises rurales, la formation professionnelle et la mise en place de services financiers. • Militer et mobiliser des ressources en faveur des initiatives intéressant la santé et l'éducation, utiliser l'expérience acquise à la base pour promouvoir des changements régionaux ou nationaux au profit des ruraux pauvres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les changements économiques et institutionnels entraînés par l'ajustement structurel, la libéralisation, la privatisation, la décentralisation, l'intégration régionale et la mondialisation ouvrent des possibilités. • Les gouvernements ont tardé à faire face aux conséquences sociales des réformes économiques: les paysans ont été exposés trop rapidement à des marchés régionaux concurrentiels, ce qui a aggravé la pauvreté. • Tester des approches nouvelles <p>liées aux changements institutionnels en cours, et aux processus endogènes de développement rural.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la viabilité institutionnelle des projets par le biais de la participation des bénéficiaires, du travail avec les organisations de base, de liens avec les programmes nationaux de lutte contre la pauvreté et d'interaction avec le processus de décentralisation. • Appuyer les populations indigènes du bassin de l'Amazonie, de la région andine et de la Mésio-Amérique dans leurs efforts d'autodéveloppement, notamment la gestion de leurs ressources. • Appuyer la pêche artisanale et le développement de l'aquaculture. • Promouvoir une concertation pour faciliter l'accès des groupes paysans aux accords de libre-échange sous-régionaux. • Renforcer la capacité des organisations à fournir des services financiers aux ruraux pauvres. • Favoriser la sensibilisation aux problèmes propres à chaque sexe par la formation et la bonne planification des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au Proche-Orient et en Afrique du Nord: profiter des possibilités de surmonter les obstacles liés aux ressources naturelles; s'occuper essentiellement des problèmes de sol et d'eau des terres non irriguées; privilégier la gestion collective des biens communaux; diriger l'activité économique vers des micro-entreprises; promouvoir les services financiers ruraux. • En Europe orientale et dans l'ex-Union soviétique: favoriser la production des paysans pauvres et l'insertion des entrepreneurs ruraux dans l'économie de marché; centrer son action sur les services financiers ruraux afin d'accroître le volume total de capital pour la rétrocession de prêts grâce à la mobilisation de l'épargne.



	AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE	AFRIQUE DE L'EST ET AFRIQUE AUSTRALE	ASIE ET PACIFIQUE	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	PROCHE-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, ET EUROPE DE L'EST ET DU CENTRE
POSSIBILITÉS D'ACTION DU FIDA (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • nbv 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les frais de transport et de manutention des produits agricoles. • Exploiter les opportunités d'échange de produits vivriers qu'offre l'intégration régionale. • Promouvoir le financement rural. 			
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES OPÉRATIONNELLES	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir dans la région les niveaux de prêt et le rayon d'action. • Mettre en oeuvre des mécanismes pour le règlement des arriérés. • Favoriser les partenariats stratégiques avec les cofinanceurs. • Assurer la participation des bénéficiaires à la planification des programmes. • Créer et utiliser des réseaux de savoirs sur la pauvreté rurale (désertification, financement rural). • Appuyer des programmes de recherche agronomique sur l'igname. • Améliorer la réalisation sur le terrain des projets par une gestion active du portefeuille. • Veiller à la formation du personnel dans les domaines suivants: administration de prêt, conception participative de projets, financement rural, environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux pauvres de se prendre en charge en leur fournissant des actifs et en donnant les moyens à des organisations viables de petits exploitants d'assurer des services durables sur le plan commercial. • Appuyer le processus de démocratisation et de décentralisation et assurer la participation des pauvres aux processus de planification dans le secteur public. • Élargir le cofinancement pour augmenter les financements internationaux en faveur de l'agriculture paysanne. • Promouvoir des partenariats stratégiques avec les donateurs et les gouvernements dans le cadre d'une concertation sur les principales difficultés rencontrées par les petits exploitants et d'opérations de terrain conjointes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la participation des bénéficiaires à la conception et à l'exécution des projets moyennant l'organisation d'ateliers de préformulation avec tous les intéressés et la promotion du suivi et de l'évaluation participatifs. • Assurer une bonne gestion du portefeuille grâce au renforcement des capacités locales et à des travaux de recherche-action en cours d'exécution et dans le cadre d'ateliers. • Créer des réseaux de savoirs en reliant les projets entre eux afin de mettre en commun idées et expériences. • Forger des alliances stratégiques en vue de créer des fonds fiduciaires en faveur des paysans sans terre et des ménages menacés par l'insécurité alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la mise en oeuvre et la performance du portefeuille de projets en ayant davantage recours aux connaissances disponibles sur chaque pays. • Renforcer la qualité des services autres que financiers, et notamment: diffuser les savoirs sur les meilleures pratiques, relier les clients aux réseaux de savoirs; lancer des opérations pilotes financées par des dons en vue de tester des approches de lutte contre la pauvreté. • Encourager la mise en oeuvre de programmes expérimentaux et novateurs. • Favoriser les partenariats et constituer des alliances. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la participation des bénéficiaires à la planification de l'exécution des projets par des dons PCE/ONG et par des dons d'assistance technique pour la création d'organisations communautaires d'intérêt commun. • Renforcer la gestion du portefeuille par la tenue de deux ateliers sous-régionaux sur l'exécution des projets et la promotion du Système de gestion informatisée. • Maintenir le niveau des prêts. • Accroître le rayon d'action du FIDA au moyen de cofinancement. • Établir le FIDA en tant qu'organisation de savoirs en créant un groupe consultatif pour la lutte contre la pauvreté dans les pays arabes.

Source: Tableau établi d'après les données du document EB 98/64/R.5: Aperçu du Programme de travail et budget du FIDA pour 1999.



